



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 27 avril 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### **Ouverture de Télépac pour le dépôt des aides "surfaces" : la campagne PAC 2015 est lancée**

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du gouvernement, se félicite de l'ouverture, ce lundi 27 avril de la télédéclaration des dossiers PAC pour les aides "surfaces".

En utilisant Télépac, les agriculteurs sont sécurisés et guidés pas à pas lorsqu'ils font leur demande d'aides, grâce à des menus et des listes déroulantes interactives présentant les choix possibles de façon adaptée à chaque cas. En 2015, ils disposent d'une meilleure visibilité de leurs surfaces et des éléments non agricoles, et de plus de facilités pour dessiner leurs parcelles et pour déclarer les précisions attendues sur leurs parcelles.

L'ouverture de Telepac dans les délais annoncés est une bonne chose pour assurer le calendrier de paiement dans les meilleures conditions. Stéphane LE FOLL salue la très forte mobilisation de l'Agence de services et de paiement (ASP), de la Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) et de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), qui a permis d'atteindre ce résultat très attendu.

Le dépôt des dossiers PAC via Télépac représente, de loin, la plus forte part des demandes d'aides déposées, en croissance d'année en année. En 2014, ce sont ainsi 87% des dossiers PAC qui ont été déposés via Télépac.

Stéphane LE FOLL a déclaré : "Le dépôt des dossiers PAC 2015 est désormais ouvert. L'administration, ainsi que les chambres d'agriculture, les organismes de services, et les organisations professionnelles agricoles sont mobilisés pour informer et accompagner les agriculteurs. J'invite les agriculteurs à préparer, dès à présent, leur dossier de déclaration et je leur recommande d'utiliser Télépac."

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 4 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr) 3 81  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

Très mobilisé pour que cette campagne se déroule dans les meilleures conditions, le Ministre rappelle l'importance de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, en département, au travers des cellules d'appui dont il a demandé la mise en place, afin qu'aucun agriculteur ne soit laissé seul face à des difficultés.

Pour tout savoir sur le contenu de la PAC et sur l'utilisation de Télépac, consulter les sites : [pac2015.gouv.fr](http://pac2015.gouv.fr) et [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr).